

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT:

CANADA — 3s. 9d., payable invariablement d'avance.

ÉTRANGER — 6s. 3d. (Affranchir.)

On ne s'abonne pas pour moins de 6 mois

Si la guerre est la dernière raison des peuples l'Agriculture doit en être la première.



ANNONCES:

Première insertion 5cts. la ligne,
Insertions subséquentes 2 " "

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

DES ENGRAIS SOLIDES.

TRANSPORT ET DISTRIBUTION DES ENGRAIS SUR LES CHAMPS.

Le transport des fumiers sur les champs et leur distribution régulière sont des opérations importantes et qui, pour être exécutées d'une façon convenable, réclament de la part du maître, une sérieuse attention.

D'abord il est bon d'observer que les hommes employés au transport des engrais ne doivent pas attaquer le tas de fumier sur une trop grande étendue. Autant que possible, il faut les entailler par tranches qui doivent avoir la hauteur de la masse du fumier. En opérant ainsi, on mélange d'une façon plus parfaite les fumiers des différentes espèces d'animaux, qui se trouvent ordinairement disposés par couches successives dans les tas; en outre, on évite des pertes de temps, attendu que les employés ont alors un espace moindre à franchir pour porter l'engrais à la voiture.

Il est également convenable de suivre un ordre dans le chargement, sinon l'on est exposé à perdre beaucoup d'engrais sur le chemin, si la distance à parcourir est considérable. Les premières fourchées doivent toujours être mises bien à plat, en commençant par les deux extrémités du charriot et c'est par le centre que l'on termine. Cette disposition donne de la solidité à la charge et prévient la déperdition, pendant que les attelages sont en marche.

Sur les champs, le fumier doit être disposé en petits tas également volumineux. Ceux-ci doivent être uniformément distribués, régulièrement repartis sur la surface du terrain, afin de faciliter l'épandage de l'engrais et de donner à la fumure toute la régularité désirable. Il faut d'abord déterminer la quantité de fumier à distribuer sur une étendue quelconque de terrain.

Quand cette décision est faite, il est facile de fixer l'écartement des tas et celui des lignes suivant lesquelles doivent cheminer les voitures qui transportent l'engrais. En procédant de la sorte, on sait qu'il n'est pas difficile de répartir convenablement les fumiers.

Quant à la distribution du fumier en tas plus ou moins volumineux, elle n'offre pas des difficultés bien sérieuses; le chargement des voitures restant le même et le conducteur sachant qu'il doit le diviser entre un certain nombre de tas, déterminé d'avance, il arrive promptement à la division avec la précision désirable.

Dans les terrains qui présentent une pente prononcée, il est ordinairement plus avantageux de déposer une quantité plus forte d'engrais sur les parties élevées, par la raison que les eaux des pluies lavent les fumiers et en entraînent une partie dans les endroits les plus bas.

Parfois, au lieu de disposer les engrais en tas sur les champs, on les éparpille immédiatement. A cet effet, un homme monté sur un chariot, projette le fumier à droite, à gauche, en arrière de la voiture, pendant que le cheval avance à pas lents. Cette méthode est expéditive, sans doute, mais elle est défectueuse; et là où on l'applique, il faut nécessairement après cette opération, parcourir le champ pour éparpiller l'engrais et le répartir convenablement.

Ceux qui transportent les fumiers, avant de quitter les pièces de terre où ils viennent de déposer les engrais, doivent nettoyer les roues de leurs voitures, afin que l'engrais qui y est resté attaché, ne se perde pas inutilement sur les chemins. Si ce conseil nous paraît d'abord minutieux, qu'on n'oublie pas que le fumier est de l'or, et que la moindre quantité qui se perd peut être la cause de la perte de plusieurs gros et beaux épis.

ENFOUISSEMENT DES ENGRAIS.

Les opinions sont loin d'être unanimes, sur le séjour plus ou moins prolongé des fumiers sur les champs, après leur épandage